

Comment créer les entretiens des salariés de mon périmètre ?

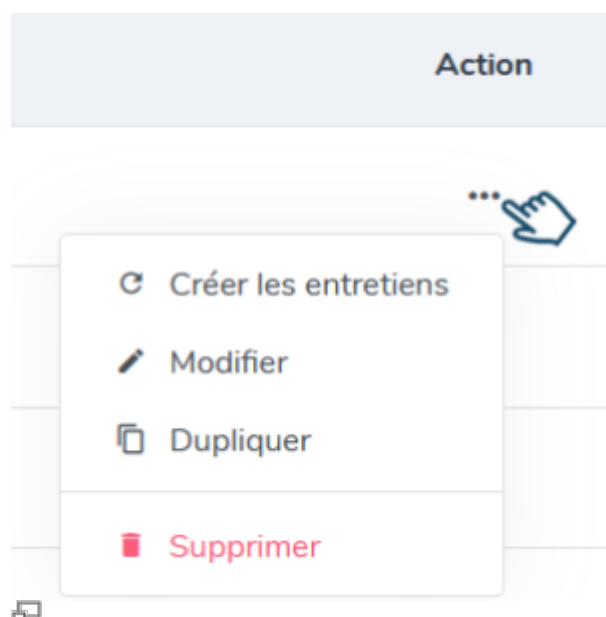
Une fois la campagne d'entretiens créée par l'administrateur, vous pourrez créer les entretiens de vos collaborateurs en quelques clics seulement.

Rendez-vous sur l'écran de paramétrage : **Paramétrage > Entretiens > Campagnes**

L'écran affiche la liste des campagnes qui ont été créées.

Libellé	Période	Action
2024 - Entretien professionnel - retour congés longue durée	Du 30/01/2024 au 23/02/2024	...
2024 - Entretien professionnel - 2 ans	Du 02/01/2024 au 31/03/2024	...
2024 - Entretien annuel d'évaluation - Management	Du 01/01/2024 au 31/03/2024	...
2024 - Entretien annuel d'évaluation - Collaborateur	Du 01/01/2024 au 31/03/2024	...

Choisissez la campagne souhaitée et en bout de ligne, cliquez sur les 3 points de la colonne **Action** pour déplier les possibilités à votre disposition.



En cliquant sur **Créer les entretiens** une fenêtre vous permettra de cibler la population concernée et affichera l'ensemble des noms des utilisateurs, que vous pourrez cocher/décocher à votre convenance. Vous pourrez également en ajouter grâce au bouton dédié.

En cliquant sur **Créer les entretiens** cela déclenchera les créations aux utilisateurs répondant aux conditions paramétrées dans la campagne, et un rapport affichera les OK ou KO des envois.

Population concernée		Rapport
Rechercher		
Utilisateur	Services	Message
 WARZEWSKI AMELIE	SOCIETE 1 (FR) / ARGELES SUR MER - DRH	OK : Entretien créé
 SUAREZ ANNE	STRUCTURE PUBLIQUE / Direction des Affaires Générales	OK : Entretien créé
 SEYDOU LEA	STRUCTURE PUBLIQUE / Direction des Affaires Générales	OK : Entretien créé
 SAMMEL RICHARD	STRUCTURE PUBLIQUE / Direction des systèmes d'information	KO : L'utilisateur n'est rattaché à aucun responsable. L'entretien n'a pas pu être généré.

Cliquez enfin sur **Terminer** en bas de page.

Si vous constatez qu'un entretien n'a pas été créé pour un collaborateur donné, vous pouvez de nouveau cliquer sur **Créer les entretiens** pour créer celui-ci. Cette action n'aura aucun impact sur les entretiens déjà créés.

Vous pouvez retrouver ces nouveaux entretiens sur l'écran **Entretiens > Gestion > Recherche d'entretiens** ou vérifier que tous les entretiens ont bien été créés sur l'écran de **suivi de campagne**.

Attention, si vous constatez qu'un entretien n'a pas été créé pour un collaborateur donné, pensez à vérifier qu'un responsable lui a bien été attribué.

From:
<https://documentation.ohris.info/> - Documentation oHRis

Permanent link:
https://documentation.ohris.info/doku.php/module_entretiens:creer_les_entretiens_des_salaries_de_mon_perimetre

Last update: 2025/04/22 14:49

